

DÉCISION**D202620****Bail de location 341 Grande Rue - Grand Aigueblanche**

Le Maire de la Commune de Grand-Aigueblanche,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,

VU la délibération en date du 3 avril 2026 portant délégation d'attribution du Conseil municipal à au Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Générales des Collectivités

Considérant la demande de la société SNC BOUTEILLER de louer les locaux situés 341 Grande Rue, 73260 Grand-Aigueblanche

DÉCIDE**Article 1 :**

De signer le bail de location pour les locaux situés 341 Grande Rue à Grand Aigueblanche, à compter du 24 juillet 2026 pour une durée de 9 ans pour un montant initial mensuel de 1 470€.

Article 2 :

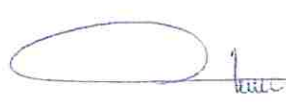
La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la commune de Grand Aigueblanche et un extrait en sera affiché selon les modalités en vigueur.

Article 3 :

Ampliation de la présente décision adressée à Monsieur le Sous-préfet d'Albertville.

Fait à Grand-Aigueblanche, le 17 juillet 2026

Le Maire,



André POINTET